

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAXIM SUPREME PEINTURE »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX 3è TRANCHE,  
CENTRE COMMERCIAL GRATTIE, Lot 1788, Ilot 179

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Septembre 2021 reçus par Me ANGOUA OLIVER , et enregistrés au CEPICI le 14 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAXIM SUPREME PEINTURE »

Objet: La fabrique de peinture ;- Les ventes de matériels et accessoires de peinture ;- La fabrication, la fourniture de matériels, la représentation de toutes marques et tous produits, le commerce et le négoce en tout genre ;- La conception, la réalisation, la production d'éléments préfabriqués, notamment pour la peinture, le bâtiment, la menuiserie, l'ébénisterie, l'agencement et plus généralement la fabrication de mobiliers ;  
- L'investissement dans tous les secteurs de l'activité économique ;- Le négoce en tout genre, le commerce en général, l'import et l'export, toutes activités connexes en rapport direct ou indirect avec l'activité précédemment définie ;  
- L'achat, la vente, la transformation, le conditionnement, l'usinage, le stockage en général, le transport de marchandises et des personnes par tous moyens et par toutes voies ;- L'import-export ;- La représentation, le marketing, la distribution, la promotion de tous produits, marchandises, objets, matériels, gadgets, matériaux et appareils de toutes sortes, neufs ou d'occasion de toutes origines et de provenances ; - La promotion et la vente immobilière ;  
- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains et immeubles bâtis ou non bâtis ;  
- L'évènementiel,- L'entretien, la rénovation de tous ouvrages ;- L'étude technique et financière, la réalisation et le financement de tous projets immobiliers ;- L'édification, tous corps d'état, de bâtiments, leur rénovation et entretien ; tous travaux publics et de génie civil, d'infrastructures routières, de

V.R.D ; - L'électricité bâtiment, l'électricité rurale ; - L'électrification réseaux, raccordement et branchement électrique; Et pour la réalisation de l'objet social :- l'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles ; - l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ; - la prise en location - gérance de tout fonds de commerce ; - la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ; Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX 3è TRANCHE, CENTRE COMMERCIAL GRATTIE, Lot 1788, Ilot 179

Dirigeant(s) : M KOUASSI KOUADIO MAXIME-OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06390 du 21/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31144/GTCA/RC/2021 du 21/10/2021

